



SALARIE-ES DU SOCIAL ET DU MEDICO-SOCIAL, TOUS ET TOUTES EN GREVE LE 22 MARS 2018 !!

A l'appel de 7 organisations syndicales, les différents secteurs de la fonction publique seront en grève le 22 mars prochain. Les salarié-es entendent protester notamment contre la fin des jours de carence, le report de l'augmentation de salaire de 2018 programmé pour 2019 alors que ceux-ci sont bloqués depuis 2013, l'égalité salariale entre hommes et femmes et le remplacement de plus en plus nombreux des titularisé-es par des contractualisé-es... Toutes ces mesures visent à faire partir les salarié-es du public vers le privé, le tout facilité par des plans de départ de masse rendu désormais possible par Macron.

Macron pulvérise la fonction publique !

En tant qu'usagers et usagères d'abord, nous ne pouvons que défendre notre service public : A l'hôpital, dans les transports, dans l'éducation. Mais aussi, soyons certain-es que la fin des services publics sera le début de l'écrasement des salarié-es du privé.

Dans nos boîtes, les mesures d'austérité mettent déjà à mal nos conditions de travail. La mise en place de la future tarification à l'activité (Seraphin) sonne le glas des financements pérennes. Et la fin de l'opposabilité des conventions collectives par le budget de la sécurité sociale, actée en janvier 2018, va conduire nos associations à faire rentrer les entreprises privées et les banques dans nos secteurs, pour financer ce que l'Etat ne finance plus. Moyennant retour à l'investissement bien évidemment.

Niveau salaire, tu remarqueras un léger mieux sur ta fiche de paie. Ce n'est pas dû à ces quelques centimes ridicules d'augmentation (+0,01 pour la CC66, et rien pour les autres conventions). Ceci est dû aux cotisations sociales, celles qui garantissent l'accès à ta santé, à ta retraite qui ont été baissées. Par contre le taux de la CSG étant monté à 6,8%, cette pseudo augmentation va être de fait réduite à néant sur ta fiche d'imposition .

Cet argent qui ne rentre plus dans les caisses de la sécu, c'est de l'argent en moins pour la prévoyance santé, mais aussi pour les budgets d'établissements et donc ...pour nos salaires, nos conditions de travail, et nos acquis sociaux !

Le syndicat Sud Santé Sociaux appelle donc, les salarié-es du Privé à rejoindre les salarié-es du Public pour une journée de grève et de manifestation ce 22 mars.

Cette journée doit être le point d'appui d'une vraie convergence des luttes afin de garantir nos acquis sociaux, revaloriser nos salaires, et assurer un accompagnement digne et de qualité des publics dans nos établissements.

